

IPAR INFOS

Bulletin d'information mensuel



Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs

Après quasiment un an de stand-by, « IPAR-infos » reprend du service. Avec de nouveaux atours et ses nouvelles rubriques, ce bulletin d'information mensuelle, dédié au partage de l'information en interne mais aussi avec le CA et quelques-uns de nos partenaires, nous replonge dans l'ambiance de la vie institutionnelle de IPAR.

Vous trouverez dans ce 157ème numéro toute l'actualité du mois de mai 2022 sur nos projets et programmes. Dans sa rubrique « Focus Sur... », deux de nos collègues sont mis à l'honneur : Le professeur Cheikh Ly qui a intégré le panel sur le partenariat et le financement du cadre mondial pour la maitrise progressive des maladies animales transfrontalières et Ndèye Fatou Mboup qui a été distinguée par les prix Impact'Elles.

Retrouver également, dans ce numéro, toute l'information sur nos partenaires. La rubrique « Nous y étions » consacre plusieurs pages à des initiatives de nos partenaires auxquelles IPAR a joué un grand rôle ou pris part.

Bonne lecture

SOMMAIRE

transactions et les marchés fonciers au Sénégal
et en Afrique2
terre et à la propriété au Sénégal » officiellement
lancé
Lancement du projet sur la transition énergétique
et l'autonomisation économique des femmes dans
la chaine de valeur horticole en Guinée et au
Sénégal
IPAR accompagne Enabel dans le processus de
capitalisation du projet PARERBA5
Forum sur les « dynamiques des ressources
naturelles et socio-économiques dans le sud de la
Mauritanie »6
Diagnostic concerté des filières viande, lait,
pêche et aquaculture dans le département de
Revue documentaire sur l'évolution de
l'environnement politique, institutionnel et
règlementaire des PME et la caractérisation des
politiques de soutien des PME au Sénégal9
Prix AgriData, édition Jacques Faye 2021-2022:
Les lauréats célébrés en juin10
Focus sur11-12
Nous y étions13-17
Le carnet du personnel18
Agenda

3ème session Ecole-chercheurs sur les transactions et les marchés fonciers au Sénégal et en Afrique



Cette troisième session de formation, organisée en ligne du 19 au 20 avril 2022, était consacrée aux enjeux méthodologiques de conception et de mise en œuvre d'un projet de recherche sur les marchés fonciers ruraux.

Proposée par le Pôle foncier, IPAR et l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, avec le soutien du CTFD, cette école-chercheurs visait à renforcer les capacités de recherche sur les transactions foncières et les marchés fonciers, au Sénégal et plus largement en Afrique subsaharienne. Plus spécifiquement, la formation avait pour objectif de renforcer les capacités - individuelles et collectives – de recherche et de formation sur ce sujet, en mobilisant les acquis de la recherche dans la sous-région, en termes de méthodes et de résultats. Elle s'adresse à la fois à des enseignants chercheurs des principales universités et centres de recherche sénégalais, à des doctorants dont la thèse comprend explicitement une recherche engagée sur le sujet, à des acteurs de la société civile et des professionnels travaillant sur ces questions. Elle est également ouverte à des chercheurs de la sous-

Les cours ont été animés par les Prof Samba Traoré (NELGA/UGB), Philippe Lavigne Delville et Jean Philippe Collin (IRD), Emmanuelle Bouquet (CIRAD), Sambou Ndiaye (UGB/IPAR), M. Cheikh Faye et Dr Cheikh Oumar BA (IPAR).

A suivre... une enquête collective, des études d'approfondissement et l'animation d'un débat public sur les marchés fonciers ruraux

Sous le lead de IPAR et de l'UGB et en collaboration avec le Pôle Foncier, un groupe d'enseignants, doctorants et professionnels, ayant suivi intégralement la session de formation en ligne, sera invité sur le terrain pour travailler concrètement sur les questions de méthodologie et mettre en pratique, au cours d'une enquête collective de 3 jours, les différentes dimensions abordées en salle. Cette enquête se déroulera dans une commune des Niayes.

Appuyé par le Pôle Foncier et IPAR en collaboration avec l'université, un temps d'approfondissement est également prévu pour des doctorants dont la thèse comporte un volet explicite sur les transactions foncières et qui ont participé à la formation en ligne et à l'enquête collective. Des bourses de recherche de deux mois seront octrovées à certains d'entre eux afin de leur permettre de réaliser une enquête ciblée sur la question des transactions et des marchés fonciers ou sur une problématique s'inscrivant dans le cadre de leur thèse, et ainsi de mettre en pratique les acquis de la formation. Ces enquêtes déboucheront sur des rapports de recherche, qui contribueront à alimenter le débat sur la réalité et les dynamiques des marchés fonciers ruraux au Sénégal.







Le projet « Droits des femmes au logement, à la terre et à la propriété au Sénégal » officiellement lancé

Porté par un Consortium composé du think tank IPAR, d'IED Afrique et d'IIED, le projet « *Droits des femmes au logement, à la terre et à la propriété au Sénégal* » a été officiellement lancé à l'issue d'un atelier méthodologique organisé le 28 avril 2022, à Dakar.

L'atelier a servi de cadre pour présenter le projet, partager et discuter sur l'approche méthodologique mais également sur les enjeux et défis de l'accès sécurisé des femmes au foncier. Il s'agissait, enfin, d'identifier, avec les participants, les possibilités d'articulations avec les dynamiques en cours en termes de projets et de programmes dans le pays. Il a enregistré la participation des membres de l'équipe de coordination (IED Afrique, IPAR, IIED), des institutions Etatiques, principalement la Cellule Genre du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (MAER), de l'Association des Femmes Juristes du Sénégal (AJS), des acteurs de la Société Civile (CNCR, notamment), de l'équipe du PROCASEF, de la Coopération Allemande (GIZ), des Communautés de base, des associations féminines, des universitaires, etc.

Ce lancement officiel consacre le démarrage d'une étude portant

spécifiquement sur les droits des femmes au logement, à la terre et à la propriété au Sénégal. De manière générale, cette étude vise à contribuer à l'amélioration de l'effectivité des droits d'accès sécurisé des femmes sénégalaises à la terre, au logement en établissant une compréhension approfondie des obstacles auxquels elles sont confrontées et en développant des outils et méthodologies pour les surmonter. Elle entend également établir l'état de la question des droits fonciers des femmes en milieu urbain et rural, recenser et tester des outils et méthodes spécifiques pour relever les défis identifiés tout en mettant en place des supports de communication visant à influencer la prise de décision pour réduire les inégalités de genre dans les secteurs foncier et immobilier. L'étude sera conduite par le consortium sous le lead de IED Afrique, va démarrer

en juin et interviendra dans 7 communes

rurales et péri-urbaines du Sénégal.



Lancement du projet sur la transition énergétique et l'autonomisation économique des femmes dans la chaine de valeur horticole en Guinée et au Sénégal

Le consortium IPAR - CECI procédera, ce 15 juin 2022, au lancement officiel du projet de recherche sur la transition énergétique pour l'autonomisation économique des femmes à travers la chaine de valeur horticole dans un contexte post-Covid en Guinée et au Sénégal. Un atelier est prévu à cette occasion pour échanger avec les acteurs et les parties prenantes clés sur les objectifs, le plan de mise en œuvre et les résultats attendus du projet.

Il s'agira, en outre, de présenter et de discuter l'approche méthodologique et les résultats préliminaires issus des diagnostics rapides, mais également d'identifier, avec les parties prenantes, les synergies possibles avec les initiatives en cours sur l'efficacité énergétique pour l'autonomisation économique des femmes.

Financé par le CRDI, ce projet a pour objectif général d'améliorer l'autonomisation économique des femmes en générant des connaissances sur l'adoptabilité et le potentiel d'autonomisation de différentes solutions écoénergétiques dont les pompes à énergie solaire pour la gestion de l'eau dans la chaine de valeur horticole, pour ensuite recommander la promotion à grande échelle de ces solutions dans le cadre de la transition énergétique.

Spécifiquement, il s'agit : de répertorier les solutions écoénergétiques à faible émission pour la gestion de l'eau et leur niveau de contrôle par les hommes et les femmes dans la CV horticole (i) ; d'évaluer les solutions écoénergétiques en mesurant l'amélioration de la rentabilité, de l'efficience, de la pénibilité, et du temps de travail des femmes et des hommes (ii) ; de déterminer l'impact de l'accès et du contrôle de ces technologies solaires par les femmes sur leur capacité d'agir et leur autonomisation sociale et économique (iii) ; et d'identifier les conditions pour un passage à l'échelle des techniques de l'irrigation solaire dans les chaînes de valeurs horticoles et d'autres chaînes de valeurs.

L'atelier se tiendra en hybride (virtuel et présentiel) et verra la participation des ministères et services techniques de la Guinée et du Sénégal en charge du genre, de la protection de l'environnement, des énergies renouvelables, de l'agriculture, de parlementaires, d'associations de productrices, d'organisations de la société civile, de représentants diplomatiques (Ambassade Canada au Sénégal), de projets et programmes, etc.





Utilisation de la technologie solaire dans l'irrigation dans la zone des Niayes

IPAR accompagne Enabel dans le processus de capitalisation du projet PARERBA

Avec la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Réduction de l'Émigration rurale et à la Réintégration dans le Bassin Arachidier (PARERBA), diverses activités d'aménagement, de renforcement des capacités, d'intermédiation entre les producteurs et les

d'intermédiation entre les producteurs et les institutions financières, de contractualisation avec des PME et d'insertion des jeunes ont été exécutées.

A deux mois de la fin du projet, Enabel, avec l'appui du think tank IPAR, a initié un processus de capitalisation dont la finalité est d'apprécier la démarche, d'identifier, et d'analyser les expériences du projet, en vue d'en partager les leçons tirées pour faciliter la mise en œuvre de nouveaux projets similaires. Il s'agira, ainsi, par le biais d'une approche concertée, de capitaliser l'effet des interventions du projet et leur contribution dans la lutte contre l'émigration rurale. Spécifiquement il s'agira d'étudier, de complémenter les exercices analytiques de monitoring et d'évaluation (internes et externes) auxquels le projet est soumis, pour offrir, selon la perception des cibles et des différentes parties prenantes, une analyse qualitative des pratiques et des expériences du projet, sur les domaines de capitalisation suivants:

 Gouvernance des ressources, infrastructures et territoires, en vue de l'inclusion sociale et l'insertion professionnelle des jeunes sur leur territoire ;

- Accès à l'emploi des jeunes et qualité de l'emploi dans la production (horticole, rizicole) et les filières de l'agroalimentaire;
- Attractivité économique des territoires et stratégies de mobilité des jeunes dans le Bassin Arachidier.

A partir de l'analyse des principaux résultats et effets jugés les plus significatifs, l'exercice permettra, en identifiant les principales leçons apprises de l'expérience en termes de succès et/ou d'échec et en mettant en exergue d'éventuelles innovations, d'émettre des recommandations pour la mise à l'échelle de certaines pratiques, la formulation de nouvelles interventions, voire l'adoption de nouvelles politiques.

Un atelier a été convoqué le 26 mai 2022 pour le cadrage méthodologique du processus de capitalisation du projet. La rencontre a réuni l'ensemble des parties prenantes du processus dont IPAR.

Le PARERBA, financé par l'Union Européenne dans le cadre de la convention de subside entre Enabel/PARERBA et World Vision, a pour objectif principal de lutter contre la pauvreté au Sénégal notamment par la création d'emplois pour les jeunes, confrontés au phénomène de l'émigration.

Mis en œuvre depuis juillet 2017, le projet sera bouclé en fin juillet 2022.



Forum sur les « dynamiques des ressources naturelles et socioéconomiques dans le sud de la Mauritanie »



Vue du Présidium

Ce forum est organisé du 31 mai au 2 juin 2022 par le groupe de travail « Gestion Territoriale des Ressources Naturelles » de la plateforme RIM-RURAL, sur proposition d'organisations de la société civile (GRDR, IRAM, Tenmya...). Il s'intègre largement dans le cadre des programmes RIM-RAP et associés (financement UE), AMCC2 (financement UE), ASARIGG (financement AFD), DECLIC (financement AFD). Centré sur le sud de la Mauritanie, et plus spécifiquement sur les régions Gorgol et Guidimakha, cet atelier vise à :

- Partager les connaissances disponibles sur les dynamiques environnementales, et tout particulièrement sur la pluviométrie, les températures, les ressources ligneuses, herbacées et les points d'eau. Il s'agira notamment d'évaluer dans quelle mesure il est possible de parler d'un reverdissement du sud mauritanien, de croiser les points de vue sur le sujet et d'aborder les retombées socio-économiques des dynamiques constatées;
- Revenir sur les nombreuses initiatives soutenues ces dernières années (2016-2021) pour contribuer à la résilience environnementale, selon une approche décentralisée (AGLC, approche intercommunale de GRN, dispositifs de sécurisation foncière etc.). Il s'agira tout particulièrement de discuter de l'impact de ces initiatives sur les ressources naturelles ainsi que sur les inégalités socioéconomiques/foncières. Les conditions de pérennisation et d'extension des initiatives les plus probantes seront également débattues;
- Discuter des priorités d'action pour les prochaines années, sur la base d'une analyse prospective,



https://rim-rural.org/

Diagnostic concerté des filières viande, lait, pêche et aquaculture dans le département de Podor



Photo de famille - atelier diagnostic filières pêche et aquaculture à Podor

Le département de Podor a abrité, du 11 au 12 mai 2022, deux ateliers départementaux d'échange sur les filières viande, lait, pêche et aquaculture. Ces activités, à l'initiative du Think Tank IPAR, avait pour objectif global de réaliser un diagnostic concerté de ces filières.

Plus spécifiquement, il s'est agi, pour chaque filière, de :

- Partager et valider avec les acteurs le diagnostic pré-réalisé par IPAR et ses partenaires;
- Identifier les défis et actions prioritaires ;
- · Valider les besoins identifiés ;
- · Disposer de comptes d'exploitation réels ;
- Adopter les plans d'actions prioritaires (PAP) des filières;
- Retracer le schéma des filières viande, lait, pêche et aquaculture.

Les ateliers ont été présidés par les services techniques (Chefs des Services départementaux de l'Elevage et de la pêche/aquaculture) et la facilitation des travaux a été assurée par IPAR. Accompagner la mise en place d'un Ecosystème de facilitation des investissements privés et des activités économiques (EFI)

L'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR), en tant que Think Tank et institution indépendante de production de connaissances, d'innovation et de promotion de dialogue multiacteurs basé sur des évidences scientifiques, développe, depuis trois ans, un processus de renforcement de capacités des acteurs économiques de la Vallée du Fleuve Sénégal, notamment du département de Podor.

Dans ce cadre, l'institution accompagne le

Conseil départemental, les organisations de filières agricoles et agro-alimentaires pour renforcer la collaboration entre le secteur privé, les organisations de la société civile, en vue de contribuer à la création d'emplois pour les jeunes et les femmes et à l'accroissement des investissements dans un contexte de changement climatique et de développement des filières agro-sylvopastorales et halieutiques (ASPH).

Compte tenu de son expérience dans le département de Podor, IPAR accompagne la mise en place d'un Ecosystème de facilitation des investissements privés et des activités économiques (EFI) dans le département. Pour matérialiser l'appui aux acteurs du secteur ASPH, une dizaine de filières sont en train d'être diagnostiquées. Il s'agit des filières oignon, tomate, riz, gombo, maïs, banane, patate douce, lait, viande, pêche et aquaculture.

Valoriser le potentiel en élevage du département

Le département de Podor est crédité de vastes zones de pâturage naturel dans le Diéri et le Walo. La circonscription est également connue pour sa production en abondance de sous-produits agricoles et agro-industriels et dispose d'un important réseau de forages pastoraux de cours d'eau pérennes, de mares et de services vétérinaires publics et privés. Par ailleurs, les éleveurs montrent des signes de professionnalisation qui a induit une sensible augmentation de la productivité, à travers le recours à l'insémination et l'acquisition de races étrangères ainsi que la gestion économique des cheptels par des prélèvements importants. Avec le fort potentiel et les importants atouts de l'élevage, le département de Podor a une bonne opportunité pour s'ériger en pôle

pastoral porteur de richesses et d'emplois et contribuer à l'autosuffisance en viande et en lait du pays et réduire largement les importations de moutons lors des fêtes de tabaski (extrait document PDD Podor). Sortir la pêche fluviale de sa léthargie et

promouvoir l'Aquaculture

Avec le fleuve Sénégal et ses affluents, le département de Podor dispose d'environ 650 km de cours d'eau auxquels s'ajoutent des mares pérennes et temporaires. Toutefois, la pêche fluviale, qui a eu de beaux jours avec l'exportation de ses produits transformés à travers le pays, est en voie de disparition. Le département importe aujourd'hui plus de 70% de sa consommation en poisson.

Avec le recul sans précèdent de la pêche continentale découlant des actions anthropiques, de la construction des barrages et des effets du changement climatique, les acteurs sont aujourd'hui dans des perspectives incertaines. Les ressources halieutiques se raréfient et les pêcheurs, par manque d'équipements adaptés et de financements dédiés, ne peuvent plus exercer leurs activités de manière convenable. Ils réclament, notamment, l'ensemencement des mares et l'érection d'aires protégées pour la régénération des ressources et leur conversion dans l'aquaculture pour leur permettre de participer à la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Modélisation des réseaux d'entreprises (clusters) de référence du département de Podor

IPAR a conduit une mission de 30 jours (Avril-mai 2022) dans 5 communes du département de Podor pour déterminer les référentiels de réseaux d'entreprises, de métiers et de compétences pour les filières « agriculture » (Riz, Oignon, Apiculture), « élevage » (Lait, Cuirs, Phanères) et « pêche » (Pisciculture, Aquaculture).

L'objectif principal de la mission était, sur la base d'une approche pilote, de modéliser des réseaux d'entreprises territoriales pour déterminer le potentiel de création d'entreprises, de métiers, d'activités, d'emplois et de compétences à mettre en œuvre pour le développement de l'emploi et de l'employabilité des jeunes dans les cinq communes.

La finalité de cet exercice était de déterminer pour chaque quantité de ressources ou demande de produits, le nombre d'entreprises/métiers qui peuvent être créés (en intégrant la dimension innovation dans les métiers qui peuvent être créés), leurs besoins en termes d'équipements, d'outils, de ressources humaines et de niveau de compétences et les couts liés à ces différents facteurs. Encadré

Revue documentaire sur l'évolution de l'environnement politique, institutionnel et règlementaire des PME et la caractérisation des politiques de soutien des PME au Sénégal



Unité de formation et de transformation agricole consulaire (Kaolack)

Réalisée dans le cadre du projet « Comprendre le rendement et les impacts distributifs des programmes de soutien à l'innovation pour les petites et moyennes entreprises au Bénin et au Sénégal » financé par le CRDI et mis en œuvre par le think-tank IPAR au Sénégal et le think-tank ACED au Bénin, cette étude s'intéresse à l'analyse de l'environnement institutionnel, politique et règlementaire des PME dans les deux pays. Il s'agit de montrer que le faible niveau des activités économiques au Sénégal s'explique principalement par la mauvaise qualité des institutions formelles, par la lourdeur du cadre réglementaire et l'inefficacité des politiques. A cet effet, les données tirées des différentes politiques et des programmes mis en œuvre par l'Etat en faveur des PME, de l'indépendance à nos jours, seront mobilisées. Les données provenant des rapports Doing Business de la Banque mondiale seront également consultées pour apprécier la qualité de l'environnement institutionnel et réglementaire et leur impact sur les entreprises ainsi que les données de certaines ONG internationales comme celles d'Heritage Fondation relatives à la liberté économique et celles de Transparency International qui permettent d'évaluer le niveau de corruption dans les différents pays à travers le monde.

La partie revue de la littérature a débuté en Avril 2022. Elle est structurée en trois étapes :

 Pour la première étape, il s'agira de présenter le cadre théorique portant sur les définitions économiques des termes : institutions et entreprenariat ;

- La deuxième phase consistera en une analyse de l'environnement politique, institutionnel et réglementaire dans lequel évolue l'entrepreneur au Sénégal. Il s'agira ainsi de montrer que la qualité des institutions économiques (institutions politiques, les règlementations, l'environnement des affaires...) ne favorise pas un entreprenariat productif au Sénégal.
- La dernière phase sera dédiée à la caractérisation des programmes de soutien à l'innovation des PME.

Activités du projet pilote

Le projet est au stade pilote avec une durée de 12 mois (Janvier-Décembre 2022), durant lesquels les activités suivantes sont prévues :

- -Réaliser une revue de la littérature sur l'analyse de l'environnement institutionnel, réglementaire et politique des PME au Sénégal (réalisée).
 - Tisser un partenariat formel avec une agence de soutien aux PME (Agence cible ADEPME) (réalisé).
 - Co-construire avec l'agence de soutien une méthodologie d'évaluation d'impact des programmes de soutien à l'innovation (en cours).

Echanges dans le cadre du projet entre IPAR et l'agence de soutien à l'innovation cible (ADEPME)

Deux réunions sont déjà tenues en visioconférence regroupant les deux institutions. La première portait sur une présentation du projet et une demande formelle de partenariat avec ADEPME qui a été acceptée. La deuxième réunion plus technique a porté sur une présentation de la méthodologie et l'identification des programmes de soutien à l'innovation à évaluer (Small and Medium Entreprise Business training and coaching Loop et le programme de développement du Tourisme et des entreprises). D'autres réunions sont prévues au courant du mois de juin 2022, pour avancer sur un échantillonnage, et la coconstruction d'une méthodologie complète d'évaluation d'impact avec la méthode de la double différence. Les PME ciblées par l'étude seront des entreprises qui ont bénéficié ou non des programmes d'innovations de l'ADEPME.

Prix AgriData, édition Jacques Faye 2021-2022: Les lauréats célébrés en juin

Le comité scientifique du Prix AgriData pour le développement agricole durable au Sénégal va procéder à la remise des prix aux lauréats de cette première édition 2021-2022 dédiée à feu Dr Jacques Faye. La cérémonie est prévue en juin 2022 en marge du lancement officiel de la plateforme AgriData.



Le prix AgriData, initié à travers un partenariat entre le think tank IPAR, l'Agence nationale de la Statistique et de la démographie (ANSD) et la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA), avec l'appui de la Fondation Hewlett et la FAO, cherche à inciter à l'utilisation des

données comme outil d'aide à la prise de décision en vue d'une amélioration des politiques agricoles.

Une plateforme pour pallier le déficit de données agricoles au Sénégal

Parmi les enseignements tirés de la conférence internationale sur les données de développement durable, organisée à Dakar en Octobre 2016 par la DGPPE, l'ANSD et l'IPAR, avec l'appui du Partenariat mondial sur les données de développement durable (GPSDD), figuraient le manque et le caractère incomplet des données et statistiques agricoles de base au Sénégal. Ces données sont pourtant indispensables pour une meilleure définition de politiques sectorielles et une prise de décision fondée sur des données factuelles.

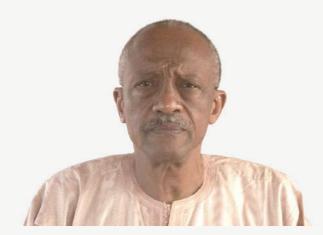
En conséquence, il a été recommandé de promouvoir les portails open data pour plus d'efficacité dans le suivi des ODD.

En réponse, l'IPAR, l'ANSD et la DAPSA travaillent à mettre en place une plateforme analytique dénommée « AgriData » qui servira d'interface pour partager des statistiques et des données agricoles exhaustives, fiables et actuelles, comme base d'une politique de développement économique agricole fondée sur des données probantes.



Feu Dr. Jacques FAYE, (1949 - 2010)
Sociologue du monde rural - chercheur, ancien
DG de l'ISRA, membre fondateur de l'Initiative
Prospective Agricole et Rurale (IPAR)

Le professeur Cheikh Ly intègre le panel sur le partenariat et le financement du cadre mondial pour la maitrise progressive des maladies animales transfrontalières



Chercheur associé et responsable du pôle élevage à IPAR, Pr. Cheikh Ly vient d'intégrer le panel sur le partenariat et le financement (PFP) du cadre mondial pour la maitrise progressive des maladies animales transfrontalières (GF-TAD). L'objectif du Panel est de fournir des orientations stratégiques et des conseils au GF-TADs, notamment à son comité de gestion, aux comités directeurs mondial et régionaux et aux comités de pilotage régionaux, sur l'amélioration des partenariats et du financement pour la prévention et le contrôle des maladies animales transfrontalières prioritaires dans les pays et territoires membres.

Le Panel est appuyé par des experts de la FAO et de l'OIE. Il soumet ses avis et recommandations aux co-présidents du Comité de gestion de GF-TADs Dr Keith Sumption, Vétérinaire en Chef de la FAO (Rome) et Dr Jean-Philippe Dop, Directeur général adjoint de l'OIE (Paris). Le secrétariat du GF-TADS Global est coordonné par Dr Henk Jan Ormel (FAO-Rome).

La nomination est faite après une sélection compétitive au niveau international. Le mandat court jusqu'au 31/12/2025 (puis renouvelable 1 fois sur demande) et entre dans le cadre de la Stratégie de GF-TADs pour 2021-2025.

Le PFP a tenu sa première réunion (virtuelle) le 13 mai 2022.

Depuis 2004, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ont coopéré au sein du Cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières (GF-TADs) afin de réduire l'impact négatif des maladies animales transfrontalières sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la sécurité du commerce.

Liste des membres du PFP

- Dr Allen John, Australia, Research Director VSF, Director, Vets Beyond Borders Director, Committee Member, Crawford Fund Australia
- Dr Balaban Oglan David Adrian, Romania, Swine production board
- Dr Barasa Martin, Kenya, Regional Head of Program VSF
- Dr Berthe Franck, France, Senior Livestock Specialist within the Global Engagement Unit of the Global Practice for Agriculture and Food, World Bank
- Dr Capozzo Alejandra, Argentina, Principal Researcher of CONICET-INTA, CEO GFRA
- Dr Hassan Nizam Quaza Nizamuddin, Malaysia, president Federation Asian Veterinarian Association
- Ms Howard Dawn, United Kingdom, CEO NOAH
- Pr Ly Cheikh, Senegal, Research associate, Initiative Prospective Agricole et Rurale -IPAR
- Pr Magnusson Ulf, Sweden, Professor clinical science Swedish University of Agricultural Science, GASL
- Dr Mesenhowski Shannon, United States of America, Senior Program Officer Enabling Functional Animal Systems, Agriculture Development, Bill and Melinda Gates Foundation
- Pr Pendell Dustin, United States of America, Professor agriculture economics Kansas University, GBADs
- Dr Schumacher Carolin, Germany, CEO GALVMED
- Dr Singh Rabindra Prasad, India, Director ICAR-Directorate of Foot and Mouth Disease

1ère édition des Prix IMPACT'ELLES

Ndèye Fatou Mboup, de l'IPAR, distinguée dans la catégorie « Révélations »



Elle est également une entrepreneure en série spécialisée dans la création de solutions numériques pour la résolution de problèmes mondiaux basés sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

En novembre 2021, Ndeye Fatou MBOUP a fièrement représenté le Sénégal et l'Afrique au Challenge and Innovation Forum du Qatar, en remportant la médaille de bronze de la catégorie SMART AGRICULTURE, derrière la Malaisie et la Suède grâce à une de ses inventions « le grenier intelligent » (application des technologies à l'agriculture et utilisation de l'énergie solaire pour conserver

Encore une distinction pour cette jeune dame au palmarès de championne. Ndèye Fatou Mboup vient d'être récompensée par les prix « Impact'Elle » du Groupe Réussir Business dans la catégorie « Révélations ». La première édition de ces prix a eu lieu en mai 2022. Ils ont été initiés pour honorer les femmes entrepreneures, manageuses sénégalaises qui se démarquent par leur dynamisme et le fort impact de leurs activités sur le développement socioéconomique à l'échelle nationale ou communautaire.

Cette distinction récompense son engagement dans la recherche de solutions innovante pour relever les défis socio-économiques du Sénégal grâce aux télécommunications, à l'informatique et aux technologies.
Récemment diplômée en BIG DATA (Master – ISM Dakar), Ndeye Fatou Mboup est une jeune fille de 23 ans, chef de projet/programme - responsable innovation et TIC au sein l'IPAR.



Atelier de pré-validation de la stratégie de renforcement du Système National d'Innovations Agricoles (SNIA). Thiès les 9 et 10 mai 2022.

Pour renforcer les capacités des systèmes d'innovations agricoles à partir de l'approche de la Plateforme pour l'Agriculture Tropicale, le Projet TAP-AIS (Plateforme d'agriculture tropicale pour le renforcement du système national d'innovation agricole) est mis en œuvre au Sénégal (avec 8 autres pays du monde) par la FAO et le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (MAER), en étroite collaboration avec les organisations d'acteurs. Pour sa mise en œuvre, la FAO et l'ISRA se sont engagés dans la conduite du diagnostic du système national d'innovations agricoles pour améliorer davantage la compréhension de son fonctionnement au Sénégal et proposer des actions pour le renforcer.

C'est dans ce contexte que s'est tenu, les 9 et 10 mai 2022 à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) de Thiès, un atelier de pré-validation de la stratégie de renforcement du Système National d'Innovations Agricoles (SNIA). Son objectif était de partager les résultats du diagnostic du système national d'innovations agricoles avec les membres du Comité ad-hoc, l'équipe projet diagnostic ISRA et le Comité de suivi du projet. Un projet de feuille de route pour un dialogue multiacteurs pour l'appui aux politiques d'innovations agricoles a été ébauché à l'issue de l'atelier. Il est prévu la tenue prochaine d'un atelier de restitution des résultats du diagnostic aux décideurs. La modération de cet atelier sera assurée par IPAR.

Dialogue africain sur l'agroécologie : la politique de la connaissance - 18 mai 2022.

Co-organisé par l'AFSA, Agroecology Fund, CCRP, Groundwell International, IPES-Food, Global Alliance for the Future of Food, avec l'assistance technique de la FAO, ce dialogue organisé sous forme de webinaire visait à « accroître la compréhension, l'intérêt et le soutien des décideurs politiques et des bailleurs de fonds pour l'agroécologie ».

Il a permis de partager des expériences pour promouvoir l'agroécologie par la recherche (présentation des résultats d'une recherche basée sur l'outil TAPE) et le plaidoyer à l'endroit des décideurs en Afrique de l'Ouest (ROPPA) et en Afrique centrale (PROPAC) avec un focus sur le Sénégal (exemple d'Enda Pronat et de la DyTAES) et le Burkina Faso (3AO, Gouvernement).





Expériences agroecologiques à Diouloulou (Casamance)

Forum sur les dynamiques de transition agroécologique dans le Sahel. Toubab Dialaw, du 23 au 26 mai 2022



Docteur Saliou Ngom,, Directeur de la Protection des Végétaux (DPV)

Toubab Dialaw (Département de Mbour, Sénégal) a abrité du 23 au 26 mai 2022 un forum régional sur les dynamiques de transition agroécologique dans le Sahel. Organisé dans le cadre du Programme Transition Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire (TAPSA[1]), ce forum a réuni des acteurs venus du Mali, du Burkina Faso, du Niger, de la Mauritanie et du Sénégal pour partager leurs expériences, échanger sur leurs initiatives individuelles et collectives et partager leur analyse autour de l'approche agroécologique et des principaux enjeux auxquels ils font face sur leur territoire.

Parmi les temps forts de cet évènement, on peut relever une série de Tables rondes sur diverses thématiques, dont une sur les réseaux et collectifs de plaidoyer ouest-africains sur l'agroécologie paysanne (AEP). Les dynamiques nationales au niveau du Burkina Faso (CCAE-Collectif Citoyen pour l'AgroEcologie), du Mali (CNOP-Coordination Nationale des Organisations Paysannes), du Niger (ONG Karkara) et du Sénégal (DyTAES-Dynamique pour une Transition AgroEcologique au Sénégal) ont été présentées à cette occasion.

Une des recommandations phares issues du forum est de créer les conditions d'une coalition des dynamiques collectives nationales au-delà des frontières des pays pour les mettre en réseau et porter ensemble le plaidoyer à l'échelle régionale et internationale, pour amplifier la transition agroécologique.

De plus, ce Forum a été l'occasion d'interpeller la recherche à accompagner les dynamiques de transitions vers l'AEP en Afrique en changeant de paradigme pour remettre le paysan au centre, lui redonner son statut d'acteur et non de sujet de recherche. Par conséquent, il s'agit de l'écouter davantage, accepter d'apprendre du paysan, de valoriser ses savoirs et ses connaissances au profit de l'agroécologie. C'est une invite faite à la recherche de renverser l'ordre établi qui met les connaissances académiques au-dessus des savoirs paysans.

Des opportunités de partenariat se dessinent également pour l'IPAR. En effet, plusieurs organisations paysannes et structures ont été approchées pour les perspectives d'interventions dans les pays comme le Burkina Faso, le Niger, le Mali sur les thématiques de l'agroécologie et de l'assainissement autonome.

Forum foncier mondial: Jordanie du 21 au 26 mai 2022

Coorganisée par le Royaume hachémite de Jordanie et la Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC), du 21 au 26 mai 2022 en Jordanie, ce forum était une occasion unique pour échanger sur les défis communs et les voies d'accélérer la mise en œuvre d'une législation foncière progressiste qui corrige les injustices et les inégalités historiques et favorise une gouvernance foncière pacifique, durable et efficace pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD).

L'objectif global était d'améliorer la conception, la mise en œuvre et le suivi de la réforme des politiques foncières centrées sur les personnes dans la pratique en modifiant les attitudes des parties prenantes, et en améliorant la compréhension vers une appréciation plus fondée et nuancée du potentiel des gouvernements et des partenariats avec la société civile à produire des résultats transformationnels.

La Plateforme nationale sur la gouvernance foncière au Sénégal a pris part à ce grand rendez-vous mondial sur le foncier où elle a été invitée à faire une communication sur la « Gouvernance inclusive et participative de la tenure foncière grâce aux partenariats multiacteurs » avec un focus sur l'expérience du Sénégal. Cette communication était au programme de la session qui a structuré la journée du 24 mai 2022.

Les conclusions du forum seront partagées ultérieurement.



La délégation sénégalaise au Forum foncier mondial

Deuxième atelier de sensibilisation et d'échanges avec les parlementaires sur les enjeux et défis de la réforme foncière au Sénégal du 12 au 14 Mai 2022 à Saly

Le Réseau d'Excellence sur la Gouvernance foncière en Afrique de l'Ouest francophone (NELGA- AOF), le REPES et le HCCT, en collaboration avec leurs partenaires (GIZ, IPAR, CNCR, SAED, UCAD, ANAT) ont organisé, du 13 au 14 mai 2022, à l'Hôtel Palm Beach de SALY, un atelier national sur la réforme foncière au Sénégal. L'objectif général de cette rencontre, modéré par le Dr Cheikh Oumar Ba - Directeur Exécutif de IPAR, était d'échanger et de sensibiliser les parlementaires sur les enjeux et les défis de la réforme foncière au Sénégal.

Plus spécifiquement, il s'est agi, en plus de renforcer les parlementaires en leadership et procédures législatives en matière foncière, de les positionner comme des acteurs incontournables dans la protection des droits fonciers des citoyens et la lutte contre les accaparements de terres. L'activité visait, en outre, à informer et sensibiliser les parlementaires sur les projets fonciers et les tentatives de réforme en cours, à susciter de nouvelles attitudes auprès des élus dans le suivi de la mise en œuvre des projets fonciers. Il était aussi question de les sensibiliser sur les nouveaux outils d'aménagement du territoire (PNADT, LOADT et SCADT) ainsi que sur les « fonciers oubliés » (pastoral, halieutique, minier, etc.), dans un contexte de découverte du pétrole et du gaz. Enfin, l'atelier s'est attaché à identifier les axes et activités de plaidoyer des parlementaires à l'épreuve des tentatives de reformes foncières inachevées.

La rencontre s'inscrivait dans le sillage d'un premier atelier national tenu en octobre 2020 à Saly avec les parlementaires et les membres du Haut Conseil des Collectivités territoriales (HCCT), dans le but d'initier un dialogue entre les décideurs politiques et les universitaires sur les enjeux de la gouvernance foncière et la relance de la réforme foncière. Des questions clefs sur la gouvernance foncière qui interpellent les parlementaires ont été recensées, lors de cette rencontre. De même, des engagements ont été pris par le REPES en vue de faire un plaidoyer au sein du parlement dans une perspective de relance de la réforme foncière. Par ailleurs, les parlementaires ont retenu de relever les défis liés aux questions clés à fort enjeux tels que le changement climatique, les investissements agricoles à grande échelle, les conflits fonciers, etc.

Il était question, dès lors, pour ce second rendez-vous, avec les parlementaires et les hauts conseillers, de poursuivre les discussions déjà entamées mais aussi de suivre l'évolution des engagements contenus dans la feuille de route signée lors de la première rencontre afin d'accompagner le processus.

Ainsi, ce second atelier a permis d'informer et de sensibiliser les parlementaires sur les évolutions enregistrées dans la gouvernance foncière ainsi que les projets fonciers en cours, mais aussi de les positionner comme des acteurs incontournables dans la protection des droits fonciers des citoyens et la lutte contre les accaparements de terres, enfin, de les informer et sensibiliser sur les projets fonciers et les tentatives de réforme en cours.

Atelier de lancement du projet de promotion d'une stratégie territoriale de localisation et de suivi des ODD dans la région de Saint-Louis. 25 mai 2022



Vue de la salle

L'objectif de l'atelier était de lancer le projet de promotion d'une stratégie territoriale de localisation et de suivi des ODD et d'encourager une meilleure appropriation des ODD par les acteurs territoriaux et de renforcer la promotion d'initiatives locales dans le sens de leur réalisation et de leur suivi.

Cette activité organisée par l'ARD de Saint-Louis grâce à un appui technique et financier du PNUD et de l'agence andalouse de coopération internationale, a mobilisé essentiellement le dispositif institutionnel des territoires particulièrement, notamment les services techniques déconcentrés organisés par les gouverneurs de région et les préfets, les collectivités territoriales qui doivent définir les politiques publiques locales et les mettre en œuvre, les acteurs de la société civile pour valoriser tous les efforts qu'ils sont en train de faire pour la réalisation des ODD, les acteurs des médias, etc.

Ce processus qui démarre à Saint Louis devrait permettre d'adresser l'enjeu du système d'information territoriale que IPAR est en train d'expérimenter à Podor.

Atelier national sur l'impact des mesures d'adaptation au changement climatique et le désenclavement sur la production en Casamance. Ziguinchor du 23 au 25 mai 2022

L'objectif de l'atelier scientifique, tenu du 23 au 25 mai 2022 à Ziguinchor, était de partager des résultats de recherches et des approches innovantes permettant de mieux comprendre la complexité des systèmes agricoles casamançais et les conditions d'un développement à long terme du secteur qui conduiront la région vers un modèle compétitif aux niveaux national, régional et international.

Il était aussi question de partager les connaissances entre les différents acteurs pour mettre en place les bases d'une transition aux nouvelles générations vers un modèle durable de la Casamance de demain qui allie compétitivité et solidarité.

L'atelier a mobilisé des acteurs issus de différents secteurs, notamment des chercheurs, des entrepreneurs, des agriculteurs, des représentants des institutions publiques, des partenaires internationaux, etc.



La cérémonie d'ouverture



Khady SOW

Etudiante à Institut libre des relations internationales et des sciences politiques, Paris

Stagiaire à IPAR pour la période du 2 mai au 31 juillet 2022 (Gestion des connaissances)



Racky LY

Etudiante à l'Université Paris Nanterre

Stagiaire dans le cadre du projet "transition énergétique pour l'autonomisation économique des femmes à travers la chaine de valeur horticole dans un contexte post-Covid en Guinée et au Sénégal" (WEL)



Tabara Korka NDIAYE

Assistante de recherche

Projet Responsible Artificial Intelligence for Gender (NET-RAIGE)

	15 juin 2022	Atelier de lancement du projet « transition énergétique et autonomisation économique des femmes dans la chaine de valeur horticole en Guinée et au Sénégal » à l'hotel Fleur de Lys (Point E, Dakar)
N.	20 - 21 Juin 2022	Atelier national de restitution de la Caravane DyTAES
1,11	22 Juin 2022	Assemblée générale de la DYTAES (Place du Souvenir africain, Dakar)
	27 juin - 1 er juillet 2022	Workshop sur les stratégies de création de réseaux et la création d'un modèle de gouvernance du réseau RAIGE (Saly Portudal, Mbour)
STATE OF THE PERSON NAMED IN	7 juillet 2022	Lancement du réseau RAIGE ; Lancement de l'appel à propositions sur « L'intelligence artificielle pour l'évolution de l'inclusion et l'égalité des sexes »



IPAR Think Tank Immeuble Kër Jacques Faye, Lot 445, Ngor, Dakar vww.ipar.sn - Tél : (221) 33 869 00 7







